

**HST 288 Immersion en archives
(3 crédits)
Été 2020**

Enseignant : Sophie Abdela	Bureau : A5-502
Téléphone : (819) 821-8000 poste 62263	Courriel : Sophie.Abdela@USherbrooke.ca
Disponibilités : Sur rendez-vous	Local du cours : A6-3003

PLAN DE COURS

OBJECTIF

Appliquer les techniques de recherche et les méthodes d'analyse historique dans le cadre d'un projet intensif de recherche en archives. S'initier à la critique d'un corpus, formuler une problématique, traiter les données recueillies et en assurer la diffusion. Agir comme mentor auprès d'étudiantes et d'étudiants de niveau collégial.

CONTENU

Le cours porte sur l'histoire de la prison Winter et sur la criminalité de Sherbrooke et de sa région. Au-delà de l'histoire purement institutionnelle, il s'agira d'aborder plusieurs thématiques liées à l'enfermement et à la criminalité : le genre, l'influence des conditions socioéconomiques, la médiatisation du crime et le personnel carcéral. Les étudiant.e.s pourront faire sens de ces multiples facettes de l'histoire de la criminalité en s'appuyant sur l'historiographie du phénomène carcéral et un cadre théorique basé sur les régulations sociales.

CALENDRIER DU COURS

J1	10 août	Introduction <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du plan de cours et des objectifs de l'école d'été - L'historiographie carcérale : de l'humanitarisme au révisionnisme - Le panoptique de Bentham : métaphore d'une société disciplinaire ? - L'histoire locale : Sherbrooke à la fin du XIX^e siècle - Parcours d'un détenu : la justice québécoise à la fin du XIX^e siècle
J2	11 août	Premier contact avec les archives <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la source - Sélection des informations pertinentes - Première ébauche d'une question de recherche Formation à la plateforme numérique (Joshua Vachon) <p align="center">*REMISE : DEVOIR 1*</p>
J3	12 août	Faire une grille d'analyse <ul style="list-style-type: none"> - Choisir et justifier des catégories d'analyse - Cueillette de données <p align="center">*REMISE : DEVOIR 2*</p> <p align="center">*REMISE : RAPPORT DE LECTURE*</p>

J4	13 août	Cueillette et analyse de données <ul style="list-style-type: none"> - Récolte des données sélectionnées par la grille d'analyse - Mise en commun - Établissement de tendances Conférence de Donal Fyson (U. Laval) *REMISE : DEVOIR 3*
J5	14 août	Analyse des données <ul style="list-style-type: none"> - Intégration des données dans la plateforme numérique - Rédaction de vignettes communes et individuelles *REMISE : VIGNETTES COMMUNE ET INDIVIDUELLES* *REMISE : EXPOSÉS ORAUX* *REMISE : DONNÉES DANS L'INFRASTRUCTURE NUMÉRIQUE*

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le cours mise sur la recherche en archives. La très grande majorité des séances sera donc consacrée à du travail d'équipe sur un corpus de sources sélectionné. Néanmoins, la semaine sera également composée d'exposés magistraux théoriques, de conférences et d'exposés techniques pour apprendre à manipuler une interface de cartographie historique.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Les étudiant.e.s n'ont pas à se procurer un manuel pour le cours. Les lectures, toutes obligatoires, seront accessibles sur la plateforme Moodle (soit par un permalien, soit par document numérisé) et les étudiant(e)s sont responsables de se les procurer. Toutes ces lectures sont susceptibles d'être incluses dans les évaluations.

ÉVALUATIONS

Évaluations	Date de remise	Pondération
Rapport de lecture	10 août	10%
Devoir 1	11 août	5%
Devoir 2	12 août	5%
Devoir 3	13 août	5%
Plateforme numérique et vignette thématique	14 août	20%
Vignette individuelle	14 août	10%
Exposé oral	14 août	10%
Évaluation par les pairs	15 août	5%
Travail de recherche	1 ^{er} octobre	30%

1) Rapport de lecture (note individuelle)

Les étudiant.e.s devront faire un rapport de lecture du texte suivant:

FYSON, Donald. "The judicial prosecution of crime in the longue durée. Québec, 1712-1965". Dans Jean-Marie Fecteau et Janice Harvey, dir., *La régulation sociale entre l'acteur et l'institution. Pour une problématique historique de l'interaction*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005, p. 85-119.

Le rapport prendra la forme d'un résumé qui devra contenir les informations suivantes :

- La problématique de l'auteur;
- Son hypothèse;
- Les sources qu'il utilise;
- Le traitement qu'il en fait;
- Les grands points de son argumentation;
- Ses principales conclusions.

Format :

- Environ 5 pages, double interligne;
- Times New Roman, taille 12, justifié (excluant les pages liminaires).

Le travail devra correspondre aux normes de présentation des travaux de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'université tant dans le format que dans les notes de bas de page et la bibliographie.

*Des points seront soustraits pour tout manquement au respect des normes de présentation à raison de 0,1% par erreur jusqu'à un maximum de 10%.

*Politique de retard : aucun retard ne sera accepté. Après minuit, l'étudiant.e se méritera 0%.

2) Devoirs 1 à 3 (note d'équipe)

À la fin du mardi, du mercredi et du jeudi, chaque équipe devra remettre un devoir. Les trois devoirs sont disponibles sur Moodle. Ces évaluations permettront à la professeure de s'assurer de la bonne évolution du travail de chaque équipe et d'assurer un suivi plus serré si des difficultés surgissent. Les devoirs permettront aussi à chacune des équipes de faire le point sur leur évolution tant quant à la compréhension de la source que par rapport à la cueillette et à l'analyse des données en fonction de la thématique initiale.

3) Plateforme numérique et vignette thématique (note d'équipe)

Chaque équipe devra accumuler des données recueillies dans les sources et les intégrer dans une plateforme numérique afin de les organiser et de les communiquer. Les équipes seront notées sur la quantité de données intégrées et la pertinence des catégories d'information appliquées aux sources.

La vignette, rédigée en équipe, devra faire environ 500 mots et contenir plusieurs éléments :

- Une description de la thématique générale de l'équipe ;
- Une question de recherche pertinente permettant de faire sens des données ;
- Une description des sources mobilisées ;

- Un résumé de la méthodologie de traitement appliquée pour l'exploitation de la source (informations ciblées, limites, catégories exclues, justification des choix méthodologiques) ;
- Une exposition des résultats préliminaires atteints par la collecte de données ;
- Une première analyse des résultats, de leur signification, des tendances observées au regard du contexte socioéconomique local ou régional ;
- La mobilisation de deux sources textuelles ou iconographiques ;
- Les notices complètes des sources utilisées ;
- Un renvoi vers trois lectures pertinentes en regard de la thématique et/ou des résultats préliminaires.

4) *Vignette individuelle (note individuelle)*

Chaque étudiant.e devra produire, dans la plateforme numérique, une vignette portant sur un cas qu'il ou elle sélectionnera. Il peut s'agir d'une sorte de crime, d'un individu, d'une thématique, d'un extrait de source, etc. qu'il ou elle considérera comme particulièrement porteur.

Le choix du cas ciblé relève entièrement de l'étudiant.e. Néanmoins, l'étudiant.e doit s'assurer d'établir le lien entre le cas précis qu'il a choisi d'étayer et les tendances plus larges que la cueillette de données lui a permis de mettre en lumière.

La vignette devra contenir les éléments suivants :

- Un texte de 250-300 mots contenant : une description du cas et une analyse de sa signification au regard de la masse de données accumulées et du contexte local ;
- Une source textuelle ou iconographique ;
- La notice complète des sources utilisées ;
- Un renvoi vers une lecture complémentaire (ne doit pas être comprise dans la vignette commune).

5) *Exposé oral (note d'équipe)*

À la dernière journée de l'école d'été, chaque équipe devra présenter au reste de la classe les résultats de ses recherches. Il s'agira de mettre en commun les différentes conclusions, tendances et analyses préliminaires que chaque équipe sera parvenue à dresser. L'exposé reprend donc en large partie les éléments contenus dans les différentes vignettes produites par les équipes.

Chaque exposé, d'une durée d'environ 10 minutes, devra contenir les éléments suivants :

- Rappel de la thématique ;
- Questions posées aux sources par rapport à la thématique ;
- Nature du corpus ;
- Grille d'analyse constituée ;
- Résultats préliminaires ;
- Premières analyses des résultats et tendances observées.

6) *Travail de recherche (note individuelle)*

Les étudiant.e.s universitaires auront jusqu'au 1^{er} octobre pour remettre un travail de recherche individuel. Ce travail de recherche aura un format classique : question de recherche, hypothèse, argumentaire et mobilisation de la littérature, puis conclusion.

Le travail devra se rattacher de près ou de loin à la thématique attitrée à l'équipe pendant l'école

d'été (genre, grands criminels, etc.). Il devra aussi mobiliser en tout ou en partie les résultats préliminaires obtenus lors de la cueillette de données.

Par exemple, un.e étudiant.e ayant travaillé pendant l'école d'été sur la thématique du genre pourrait s'interroger, dans son travail de recherche, sur l'histoire du crime féminin en Estrie. Par contre, l'étudiant.e pourrait aussi choisir de faire un travail sur l'histoire de la criminalité féminine plus largement (autre lieu, autre époque, comparaisons, évolution dans le temps, etc.). Les membres de l'équipe sur les grands criminels pourraient, par exemple, choisir de faire un travail de recherche sur un cas particulier récolté durant la semaine, mais pourraient aussi choisir de faire un travail plus large sur la médiatisation des crimes graves ou alors sur l'évolution des châtiments encourus pour de telles offenses. Dans tous les cas, toutefois, le travail devra mobiliser en tout ou en partie les données accumulées pendant l'école d'été.

Format :

- Double interligne ;
- Times New Roman, taille 12, justifié ;
- Environ 12-15 pages (excluant les pages liminaires) ;
- Bibliographie d'au moins 8 titres.

Le travail devra correspondre aux normes de présentation des travaux de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'université tant dans le format que dans les notes de bas de page et la bibliographie :

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/user_upload/regles_presentation_bibliographies_2019-10-07.pdf

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/user_upload/regles_presentation_references_notes_bas_pages_2019-04-14.pdf

*Des points seront soustraits pour tout manquement au respect des normes de présentation à raison de 0,1% par erreur jusqu'à un maximum de 10%.

*Politique de retard : l'étudiant.e qui remet son travail en retard perd 5% par jour ouvrable.

7) *Évaluation par les pairs*

5% de la note individuelle sera attribuée par les autres membres de l'équipe. Chacun des membres de l'équipe devra remplir une grille d'évaluation pour chacun de ses coéquipiers. Celle-ci sera fournie à l'étudiant.e. Il s'agit d'évaluer l'implication et la contribution de chaque étudiant.e dans le projet commun à travers toute la semaine.

Évaluation du français écrit

Les étudiant.e.s devront porter attention à la qualité de la langue écrite tant dans les devoirs que dans les vignettes et leur travail de recherche.

Ils ou elles peuvent perdre jusqu'à **15% de la note dans leurs différents travaux**, à raison de 0,25% par faute.

Il est donc important que chaque étudiant.e relise bien ses évaluations avant de les rendre.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Ces dernières années, une augmentation très marquée des cas de plagiat a été constatée. Le règlement des études définit le plagiat comme suit :

« ...le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui ».

Le plagiat constitue un délit sérieux. Selon la gravité du cas, des sanctions disciplinaires seront imposées, allant de l'obligation de reprendre un travail, à l'attribution de la note finale « E » pour l'activité pédagogique.

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du Règlement des études, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invité(e)s à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Voici le document informatif en PDF sur le plagiat approuvé par le Conseil universitaire : https://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/documents/Antiplagiat/2017-08-25_VRE_Document-informatif-VF.pdf

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manoeuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

BIBLIOGRAPHIE

- BACKHOUSE, Constance. *Petticoats and Prejudice : Women and Law in Nineteenth-Century Canada*. Toronto, Women's Press, 1991.
- CELLARD, André. *Punir, enfermer et réformer au Canada, de la Nouvelle-France à nos jours*. Ottawa, Société historique du Canada, 2000.
- CLICHE, Marie-Aimée. « Filles-mères, familles et sociétés sous le Régime français ». *Histoire sociale-Social History*, vol. 21, no 41, 1988, p. 39-69.
- DE BONVILLE, Jean. *La presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1988.
- DESAULNIERS, C. « La peine de mort dans la législation criminelle de 1760 à 1892 ». *Revue générale de droit*, vol. 8, no 1, 1977, p. 141-184.
- DUFRESNE, Martin. « La police, le droit pénal et le crime dans la première moitié du XIX^e siècle : l'exemple de la ville de Québec ». *Revue juridique Thémis*, vol. 34, no 2, 2000, p. 409-434.
- EMSLEY, Clive, et Louis A. KNAFLA, dir. *Crime History and Histories of Crime : Studies in the Historiography of Crime and Criminal Justice in Modern History*. Westport, Conn., Greenwood Press, 1996.
- FECTEAU, Jean-Marie, et al. « Répression au quotidien et régulation punitive en longue durée le cas de la prison de Montréal, 1836-1913 ». *Déviance et société*, vol. 30, no 3, 2006, p. 339-353.
- FECTEAU, Jean-Marie, et Janice HARVEY, dir. *La régulation sociale entre l'acteur et l'institution : pour une problématique historique de l'interaction*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005.
- FECTEAU, Jean-Marie. *La liberté du pauvre : sur la régulation du crime et de la pauvreté au XIX^e siècle québécois*. Montréal, VLB, 2004.
- . *Un nouvel ordre des choses : la pauvreté, le crime, l'État au Québec, de la fin du XVIII^e siècle à 1840*. Montréal, VLB, 1989.
- FOUCAULT, Michel. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard, 1975.
- FYSON, Donald, Louisa BLAIR et Patrick DONOVAN. *Étagères et barreaux de fer : une histoire du Morrin Centre*. Québec, Septentrion, 2016. 256 p.
- FYSON, Donald. *Magistrats, police et société. La justice criminelle ordinaire au Québec et au Bas-Canada (1764-1837)*. Montréal, Hurtubise, 2010.
- GODIN, Pierre. *La lutte pour l'information : histoire de la presse écrite au Québec*, Montréal, Le Jour, 1981.
- HUPPÉ, Luc. *Histoire des institutions judiciaires du Canada*. Montréal, Wilson et Lafleur, 2007.
- KESTEMAN, Jean-Pierre. *Histoire de Sherbrooke*. Sherbrooke, Éditions GGC, 2000-2002, 4 vol.
- KNAFLA, Louis A., dir. *Crime and Criminal Justice in Europe and Canada : Essays*. Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier University Press, 1985 (2^e édition).
- LAPERRIÈRE, Guy. *Les Cantons-de-l'Est*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2009.
- LAPLANTE, Jacques. *Prison et ordre social au Québec*. Ottawa, Presses de l'université d'Ottawa, 1989.
- LEBLANC, Jean-Pierre. *Brève histoire de la presse d'information au Québec*. Centre de ressources en éducation aux médias, 2003.
- MASCIOTRA, Vincent. « Quebec Legal Historiography, 1760-1900 ». *McGill Law Journal*, vol. 32, no 3, 1987, p. 712-732.
- MOREL, André. « Les crimes et les peines : évolution des mentalités au Québec au XIX^e siècle ». *Revue de droit*, vol. 8, 1978, p. 384-396.
- OLIVER, Peter. « *Terror to Evil-Doers* » : *Prisons and Punishment in Nineteenth-Century Ontario*. Toronto, Osgoode Society-University of Toronto Press, 1998.

- POUTANEN, Mary Anne. « Images du danger dans les archives judiciaires : comprendre la violence et le vagabondage dans un centre urbain du début du XIX^e siècle, Montréal (1810-1842) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 55, no 3, 2002, p. 381-405.
- SMART, Carol, dir., *Regulating Womanhood*. New York, Routledge, 1992.
- WEAVER, John C. *Crimes, Constables and Courts : Order and Transgression in a Canadian City, 1816-1970*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1995.